

REPRÉSENTATION DES ANGLOPHONES À L'EMPLOI DANS LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC ET DANS L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN)

Par Nadine Ciamarra et Patricia Lamarre
avec Patrick Donovan et Lorraine O'Donnell

Révisé en septembre 2023

Les anglophones sont depuis longtemps sous-représentés dans le secteur de la fonction publique du Québec (Cooper, Donovan et O'Donnell, 2019). En 2022, 518 des 57 074 employés réguliers (0,9 %) de la fonction publique au Québec étaient des anglophones, soit environ un dixième de leur proportion dans la population totale de la province. (Secrétariat du Conseil du trésor, 2022; Statistique Canada, 2023)¹.

Cette faible représentation se retrouve également au sein des ministères en matière d'éducation au Québec, soit le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Au début de 2022, il n'y avait que 19 anglophones sur les 934 employés permanents du ministère de l'Éducation (MEQ), soit 2,0 % du total. Au ministère de l'Enseignement supérieur (MES), la proportion a été inférieure: 1,2 %.

Pour améliorer la représentation de certains groupes cibles dans la fonction publique, le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif que 25 % des nouveaux employés soient membres des communautés culturelles, anglophones, autochtones ou ayant un handicap². Au cours des dernières années, les taux d'embauche dans les deux ministères pour ces groupes étaient bien en deçà de cet objectif, et il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'employés permanents anglophones (MEQ, 2022; MES, 2022).

Employés réguliers anglophones de la fonction publique du Québec, 2022



Source : Secrétariat du Conseil du trésor, 2022

¹ Jusqu'à tout récemment, le gouvernement provincial définissait le terme « anglophone » comme une personne dont l'anglais est la première langue apprise et encore comprise. Les statistiques présentées ici reflètent cette définition de la communauté anglophone, qui exclut les « allophones » qui maîtrisent mieux l'anglais que le français. Voir Cooper, Donovan, et O'Donnell (2019) pour un aperçu historique de la participation des anglophones à la fonction publique du Québec.

² L'objectif de 25 % a été établi en 1999 pour les communautés culturelles, les anglophones et les autochtones. En 2005, le groupe cible a été élargi pour inclure également les personnes ayant un handicap, et le même objectif de 25 % a été maintenu. Il n'y a pas de cible particulière pour les anglophones (Cooper, Donovan, & O'Donnell, 2019).

Représentation des employés permanents anglophones au aux ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (%), 2016-2022



Par le passé, un sous-ministre adjoint (SMA) au sein du MEEES supervisait le Secteur des services à la communauté anglophone, offrant ainsi à la communauté anglophone du Québec une représentation directe au sein du ministère. Le secteur a été modifié et a vu ses responsabilités étendues aux communautés autochtones et culturelles, devenant le Réseau éducatif anglophone, des relations interculturelles et des Autochtones. Le secteur anglais est en fait devenu un sous-département au sein de ce même secteur, désormais connu sous le nom de Direction du soutien au réseau éducatif anglophone. Par conséquent, non seulement les fonctions du SMA se sont élargies, ce qui a pour effet de diminuer son rôle de représentant de l'enseignement en anglais, mais le nombre de professionnels ayant une expérience professionnelle dans le secteur de l'enseignement en anglais a diminué (Commission de l'éducation en langue anglaise [CELA], 2018). Bien que d'autres groupes aient de toute évidence besoin d'être représentés au sein du MEQ, ce changement pourrait avoir un impact sur le rôle particulier du SMA en matière de besoins des anglophones de même que le rôle du secteur scolaire de langue officielle minoritaire³ afin de répondre à ces besoins.

Source : Rapports annuels du MES et MEQ, 2016-2017 à 2021-2022

³ Les écoles de langue anglaise au Québec sont légalement reconnues comme des écoles de la minorité de langue officielle (MLO) en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, avec pour mandat de protéger et de promouvoir la vitalité de la minorité anglophone du Québec. Dans ce résumé de recherche de même que dans les autres de cette série, les termes « écoles de langue anglaise » et « écoles MLO » sont utilisés de manière interchangeable.

Étant donné que la communauté anglophone du Québec n'a qu'un pouvoir limité au sein du MEQ, elle a eu peu d'influence sur les décisions plus générales ayant un impact sur la politique éducative, ainsi que sur l'élaboration des programmes et des curriculums.

De l'avis de certains intervenants du milieu de l'éducation, dont la Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA), cela a fait en sorte que « la politique d'éducation anglaise au Québec est en grande partie une traduction de la politique d'éducation française » (2018, p. 43) qui ne tient pas compte des besoins et des défis particuliers liés à la minorité de langue officielle.

La CELA a souligné plusieurs défis découlant de ce point général. Au Québec, le programme d'enseignement en langue anglaise ne diffère du programme en langue française que par les composantes linguistiques du programme d'études (anglais langue seconde, français langue seconde et arts du langage)⁴. Si de nombreux programmes, comme les mathématiques et les sciences, ne posent pas forcément de problème dans les écoles anglophones, d'autres sont susceptibles d'avoir davantage d'impacts sur le développement identitaire des jeunes de la minorité anglophone, notamment pour les matières « à forte charge culturelle » (2018, p. 70).

En outre, la CELA souligne que les écoles de langue anglaise sont également confrontées au défi de soutenir le contenu du programme d'études du Québec avec des manuels scolaires de langue anglaise. Les éditeurs scolaires sont peu enclins à développer du matériel en anglais pour la petite population scolaire anglophone du Québec. Bien que l'utilisation de manuels scolaires produits pour d'autres provinces puisse être une option, ceux-ci ne correspondent généralement pas au contenu ou à la pédagogie du programme québécois (CELA, 2018). Grâce au financement d'ententes⁵, le MEQ soutient le Leading English Education and Resource Network (LEARN), qui offre des ressources et des services, notamment un soutien pédagogique, aux éducateurs de la province⁶.

Le secteur de l'éducation en langue anglaise du Québec a été encore plus affaibli par d'autres changements récents au ministère de l'Éducation.

La perte de bureaux régionaux, les nouvelles politiques d'embauche, les transferts intragouvernementaux et les normes rigoureuses en matière de maîtrise du français semblent avoir contribué à la diminution du nombre de représentants anglophones au sein du ministère (CELA, 2018).

Tous ces changements ont des répercussions sur la vitalité du Québec anglophone. La CELA (2018) recommande de recentrer le rôle du SMA sur le secteur anglophone et sur l'enseignement en anglais, et souligne l'importance d'un leadership fort au sein du ministère, afin que le SMA et sa direction puissent être impliqués très tôt dans les étapes de prise de décision en matière de changements de politiques et de programmes.

⁴ Le programme scolaire actuel a été progressivement mis en œuvre depuis 1997 à partir du niveau primaire et est sous le contrôle du MEQ.

⁵ L'Entente Canada-Québec (ECQ) soutient l'enseignement des langues officielles minoritaires et secondes et fournit des ressources financières pour divers projets.

⁶ Cela inclut les centres d'apprentissage communautaires (CAC). Pour davantage d'informations sur les CAC, voir le Résumé de recherche no 8 de cette série.

Références

- Canadian Heritage, Official Languages Support Programs Branch. (2011). *A portrait of the English-speaking communities in Québec*.
- Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA). (2018). *Plus ça change, plus c'est pareil: Revisiting the 1992 Task Force Report on English Education in Québec*. Présenté au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Cooper, C., Donovan, P., & O'Donnell, L. (2019). *Employment of English speakers in Québec's public service*. Concordia University, Montreal: QUESCREN Working Paper no. 1. [Disponible en français](#).
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2017). *Rapport annuel de gestion 2016-2017 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Rapport annuel de gestion 2017-2018 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2019). *Rapport annuel 2018-2019 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2020). *Rapport annuel 2019-2020 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2021). *Rapport annuel 2020-2021 Ministère de l'Éducation*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2022). *Rapport annuel 2021-2022 Ministère de l'Éducation*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Enseignement supérieur (MES). (2021). *Rapport annuel 2020-2021 Ministère de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Enseignement supérieur (MES). (2022). *Rapport annuel de gestion 2021-2022 Ministère de l'Enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
- Secrétariat du Conseil du trésor. (2022). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2021-2022*. Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada. (2017). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2023). *Faits saillants sur la langue anglaise au Québec en 2021. Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. Gouvernement du Canada.



Ce document a été produit par le Réseau de recherche sur les communautés anglophones du Québec (QUESCREN), un réseau collaboratif constitué de chercheurs, d'intervenants et d'établissements d'enseignement et d'autres organismes qui œuvrent à une meilleure compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et cherchent à renforcer leur vitalité. QUESCREN est affilié à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia à Montréal.

Résumés de recherche en éducation

Les résumés de recherche sur l'éducation sont réalisés à la demande et en collaboration avec la [Table d'éducation interordres \(ILET\)](#) de QUESCREN. Cette série de résumés de recherche porte sur les questions et les enjeux prioritaires du secteur de l'éducation en langue anglaise au Québec, tels qu'identifiés par l'ILET.

Les auteurs et collaborateurs de ce résumé

Auteurs : [Nadine Ciamarra](#), M.A., diplôme de 2^e cycle, et [Patricia Lamarre](#), Ph. D., avec [Patrick Donovan](#), Ph. D., et [Lorraine O'Donnell](#), Ph. D.

Pour consulter l'une de ces références en ligne, voici la liste complète des liens vers ces documents (en anglais) :

<https://tinyurl.com/quescrenbriefs>

Gestion et production : Lorraine O'Donnell et Patrick Donovan.

Modèle de conception et mise en page : [Fabian Will](#)

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a financé ce résumé de recherche.

Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise

Québec 

Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de QUESCREN ou du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise.

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, le gouvernement du Canada, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université Concordia apportent un soutien financier au QUESCREN.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.